



* Forme de crédit: Prêt à Tempérament. Les dispositions relatives aux crédits à la consommation du chapitre 1 du titre 4 du livre VII du Code de droit économique sont d'application. Sous réserve d'acceptation de votre demande par AlphaCredit sa, prêteur, rue Ravenstein 60, 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE04578.316. Agent lié: BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE0403.199,702. Fittro est une division de BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE0403.199,702. PFF0605

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.







SELECTIMMO.BE · IMMONEUF.SELECTIMMO@GMAIL.COM · 02 390 00 00

Editorial

Chères Tubiziennes, Chers Tubiziens,

La fin de l'année est souvent le moment de faire des bilans : voir d'où l'on vient et considérer le chemin parcouru.

2017 aura donc été l'année de la réalisation de nombreux projets. Et d'autres verront le jour dans les prochains mois, voire les prochaines années.

Un travail important a permis d'améliorer nos infrastructures. 13 rues soit 4.195 m de voiries mais aussi de nombreux trottoirs, plus de 8.000 m², sont maintenant dignes de notre Commune devenue Ville le 3 mai 2017!

Les impétrants (électricité – gaz – eau) ont remplacé de nombreuses lignes et conduites dans le sous-sol tubizien. Un investissement peu visible, souvent dérangeant mais si important pour l'avenir

Plus de 1.000 luminaires et/ou candélabres d'éclairage public ont été remplacés par la technologie LED. Des panneaux solaires ont aussi été installés sur certaines de nos écoles : des avancées incontestables pour notre environnement et notre planète. Mais également une économie pour le budget de fonctionnement de la Ville! À ce propos, la réforme des finances communales et du C.P.A.S. se poursuit : l'horizon se dégage et nous voyons enfin le bout du tunnel.

La communication et la signalisation ont aussi évolué. Des panneaux lumineux sont apparus Grand Place et rue des Forges, d'autres suivront : idéal pour la population d'être informée des nombreuses activités à Tubize!

De même que la signalétique dont l'installation se prolongera en 2018 : les bâtiments publics et les parkings gratuits sont ainsi bien mieux renseignés. Sans compter la sécurité avec la poursuite de l'installation des caméras de surveillance : un outil précieux pour notre police dans la chasse aux incivilités et actes de délinquance.

La lutte contre les inondations et les coulées de boue se poursuit. Le chantier de la Zone d'Immersion Temporaire (Z.I.T.) du Laubecq a débuté, des travaux d'aménagement contre les coulées boueuses ont été réalisés au Vraimont, en complément du bipasse, et des fascines de paille ont été installées à Oisquercq.

Le contournement Nord de Tubize est à présent en bonne voie. Le 23 janvier prochain, le tracé sera présenté au public. Viendront ensuite les différents marchés et enfin les travaux : une bonne nouvelle pour notre mobilité!

Les travaux du Parc d'activité de Tubize 2 ont débuté : à terme, quelques 2.000 emplois seront créés.

Le Centre National de Football continue son expansion et nous sommes très fiers d'accueillir dans quelques mois la Ligue Royale Vélocipédique Belge.

L'école de Saintes se termine et les enfants en prendront possession au début de l'année 2018. Les autres écoles, à Clabecq et à Oisquercq, n'ont pas été oubliées : des travaux de mise en conformité, de remplacement de châssis et de chaudières ont été réalisés. Et cette liste n'est bien entendu pas exhaustive.

2017 aura été bien remplie! Elle nous aura permis de travailler à ce que nous vous avions promis. Je voudrais remercier ici l'ensemble du personnel communal qui s'est donné sans compter pour atteindre nos objectifs.

En cette fin d'année, c'est aussi le moment de regarder vers l'avenir. En octobre 2018, vous renouvellerez le Conseil communal. Un moment de démocratie important qui je l'espère nous donnera la possibilité de continuer l'entreprise entamée en 2012 dans l'intérêt de Tubize et de ses citovens!

J'en terminerai en vous souhaitant au nom du Collège communal, du Conseil et du Conseil de l'action sociale, à chacune et à chacun d'entre vous comme à tous vos proches, mes meilleurs vœux et une bonne santé pour 2018.

Je formule des vœux de partage, de convivialité, de respect et de solidarité entre nous tous. Ces valeurs, je souhaite que vous les retrouviez à l'occasion des fêtes de fin d'année pour consolider et renouer des liens forts en famille et entre amis.

Passez un Joyeux Noël et entrez dans la nouvelle année avec joie, espoir, projet et ambition.

Bonne et heureuse année 2018!

Michel JANUTH Votre Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil communal: Henri BORREMANS (MR), Jeannine LENS (RC), Michel PLUCHART (RC), Jean-Marc ZOCASTELLO (RC), Najat MOHDAD (DS), Lyseline LOUVIGNY (MR), Fabienne FERIER (RC), Philippe ANGILLIS (RC), Jean-Armand WAUTIER (RC), Maïté SAINT-GUILAIN (PS), Benoit LANGENDRIES (RC), Hassan IDRISSI (PS), Guy LECLERCQ-HANNON (PS), Pierre ANTHOINE (PS), Jean-Pierre FUMIERE (PS), Youri CAELS (ECOLO), Hicham EL KROUT (ECOLO), Luc HENRIOULLE, Alain LEKIME (RC), et Daniel EECKHOUT (PS).

LE COLLÈGE

Michel JANUTH

Bourgmestre

Administration générale, Jumelage, Régies communales, Service régional d'incendie et Police.

Contact: 02/391.39.02 bourgmestre@tubize.be

Pierre PINTE

1^{er} Echevin : Aménagement du territoire,

Etat civil, Sports et Finances. **Contact:** 02/391.39.03 *pierre.pinte@tubize.be*

Michel PICALAUSA

2° Echevin : Economie sociale, Enseigne-

ment et Travaux. **Contact:** 02/391.39.05 *michel.picalausa@tubize.be*

Bob MONARD

3º Echevin A.I.: Communication, Commerce, Emploi, Jeunesse et Affaires patriotiques

Contact: 02/391.39.69 bob.monard@tubize.be

Bruno SOUDAN

4° Echevin : Développement économique, Grands projets et Lutte contre les inondations.

Contact: 02/391.39.06 bruno.soudan@tubize.be

Sabine DESMEDT

5° Echevin : Aînés, Culture, Développement durable, Environnement, Famille et Santé.

Contact: 02/391.39.96 *sabine.desmedt@tubize.be*

Frédéric JADIN

Président du C.P.A.S.: En charge du Service d'aide à l'intégration sociale (S.A.I.S.). **C.P.A.S.**: 02/390.00.21

frédéric.jadin@tubize.be

CONCEPTION & RÉALISATION :

UNImédia Editions Multimédia

Rue Monfort 8
4430 Ans
Tél. 04 224 74 84 info@uni-media.be

EDITEUR RESPONSABLE :

Collège communal, Grand Place 1 – 1480 Tubize

Nous remercions Monsieur Guy Leclercq pour ses photos.

Group OLLIVIER

PEUGEOT OLLIVIER TUBIZE

Chaussée de Mons, 377 • 1480 Tubize T 02 367 24 00 • ollivier@olliviertubize.be

Vente: 02 367 24 01 / 02

Entretien/Carrosserie: 02 367 24 03

PEUGEOT OLLIVIER WATERLOO Chaussée de Louvain, 15 • 1410 Waterloo

PEUGEOT OLLIVIER HALLE Bergensesteenweg, 28 · 1651 Lot

Ø 02 333 37 00 • ollivier.halle@peugeot.be

PEUGEOT OLLIVIER ALSEMBERG Brusselsesteenweg, 122 • 1652 Alsemberg

© 02 380 1471 • ollivierjohan.alsemberg@peugeot.be



(3,1-6,0 L/100 KM (32 - 139 G/KM

Informations environnementales [AR 19/03/2004] : www.peugeot.be





CHAUFFAGE GREGORY MERTENS

Installation - Entretien - Dépannage



Agréé mazout & Habilité gaz Rue de Mont-Saint-Pont, 36 1440 Braine-le-Château

Tél./Fax 02 384 77 30

E-mail: chauffagegregorymertens@hotmail.com



BESOIN D'AIDE POUR

- VOTRE REPASSAGE
- Vos tâches ménagères

C'est possible pour 9,00€ / heure

Attention ! centrale de repassage située rue de la Filature (entre l'ancien dépôt Belgica et le Casino)

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE TUBIZE Rue de Bruxelles 81

Parking aisé!

Tél. 02 355 07 33 Fax 02 390 92 42

Courriel: ale.titres-services@skynet.be

Visite du Père Noel le samedi 23 décembre







Magasin BROZE de TUBIZE Ch. De MONS 506 **1480 TUBIZE** 02/366.27.09

Nos PRIX Catalogue sont prolongés Jusqu'aux 31/12/2017

Quartier du VRAIMONT : Lutte contre les coulées de boue

À plusieurs reprises, le quartier du Vraimont à Clabecq a connu d'importants problèmes liés aux coulées de boue venant des champs qui jouxtent la rue du Transvaal et la rue des Déportés.

La Ville a procédé à des travaux pour mettre fin à ces nuisances : reprofilage de la parcelle bordant le cours d'eau, création d'un merlon le long du sentier communal, reprofilage du fossé et réalisation d'ouvrages d'évacuation.

C'est le Bureau d'Études MyClene, l'entreprise Meuse Travaux et les services communaux qui se sont chargés de ce chantier, qui s'est déroulé courant novembre.

Le budget prévu était de 94.000€.

Précédemment, la Ville a placé un bipasse sous la rue des Déportés pour soulager la rivière Vraimont en cas de crue et la Province du Brabant wallon en a renforcé les berges à différents endroits.



PARFUMS DU MONDE (P.D.M.):

Le restaurant pédagogique du C.P.A.S. déménage

Le Centre d'Insertion Socioprofessionnel (C.I.S.P.) du C.P.A.S. de Tubize connaîtra de grands changements en 2018 : il ouvrira prochainement au centre de la Ville. Un nouveau bâtiment situé au 12 rue de Mons est loué par le C.P.A.S. depuis juin 2017. Les travaux de rénovation se terminent: travaux de peinture, installation d'une nouvelle cuisine afin de pouvoir accueillir plus de stagiaires et aménagement d'espaces d'accueil plus agréables. Ce déménagement apportera son lot d'avantages : proximité du centre-ville, facilité au niveau de la mobilité pour les stagiaires, meilleure visibilité, cadre plus adapté à l'accueil des stagiaires et des clients ainsi que la possibilité de partenariats intéressants avec les restaurateurs de Tubize. Les offres du Centre de formation continueront à être diversifiées :

banquets, catering et autres participations régulières aux différents événements locaux des services

publics et A.S.B.L. Lors d'une dernière réunion, les restaurateurs de Tubize se sont montrés enthousiastes à l'idée de futures collaborations avec le C.I.S.P. du C.P.A.S.

Le C.P.A.S. reste également attentif au projet de la Ville relatif à la construction du nouveau bâtiment social communal (rue de Virginal). Le C.P.A.S. pourrait en occuper une partie et y développer des projets intéressants.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le service Travaux procèdera au ramassage des sapins de Noël,

À PARTIR DU LUNDI 8 JANVIER 2018.

Déposez votre sapin devant votre domicile avant **le lundi 8 janvier le matin (6 h),** après l'avoir complètement dégarni de ses décorations, boules, pied ou autre support.



FERMETURES DE SERVICES

Les parcs à conteneurs de l'I.B.W. seront fermés le MARDI 26 DÉCEMBRE.

Les bibliothèques communales seront fermées DU MARDI 26 DÉCEMBRE
AU MARDI 2 JANVIER 2018 inclus.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Ville travaille POUR VOUS



LIAISON CYCLO-PIÉTONNE



La liaison cyclo-piétonne entre le centre et Stimbert avance à grands pas. Au printemps, de nouvelles plantations viendront agrémenter ce lieu qui verra se côtoyer sportifs et familles.

ENTRETIEN DES VOIRIES



La lutte contre les « mauvaises herbes » est rendue très difficile par l'interdiction de désherbants chimiques.

Pour nous y aider, nous avons conclu une convention avec une entreprise d'Économie Sociale.



Le programme d'entretien de nos voiries se poursuit. Cette année, les rues Brison, Navet, Ferrer, Carade et de la Cure en ont bénéficié.

RUE DU PONT DEMEUR



La rue du Pont Demeur est enfin terminée! Ce dossier, en partie subventionné par la Région wallonne, aura duré 4 ans notamment en raison des procédures administratives! «Rue partagée», une nouveauté où piétons et cyclistes seront prioritaires.

RUE DE LA DÉPORTATION



La réfection des trottoirs, longtemps négligée, est une de nos priorités et la tâche est ardue. Cette année, ce sont plus de 8.000 m² qui ont été réalisés.

ÉCLAIRAGE DES TUNNELS



Pour votre sécurité, une fois de plus, l'éclairage des tunnels sous voies a été réparé. Espérons qu'il soit respecté.

PANNEAU SIGNALÉTIQUE



Belle réalisation que cette signalétique directionnelle qui, en plus d'apporter une information de localisation, offre une qualité paysagère plus homogène.

RUE DE SAMME



Divers aménagements, trottoirs, chicanes, traversées piétonnes et plateaux ont pour objectif d'améliorer la sécurité sur cet axe au trafic bien trop dense.

PARKING VELOS



La mobilité douce doit se développer. Pour favoriser les déplacements à vélo, nous développons autant que possible la création de pistes cyclables suggérées ou en site propre, les parkings pour vélos complétant les infrastructures.



Depuis le début de l'année, pas moins de 1000 luminaires de l'éclairage public ont été remplacés par un ballaste, comme illustré sur la photo. Ces LED sont beaucoup plus efficaces et nettement moins énergivores!

Une directive européenne nous impose de remplacer les anciens luminaires au mercure haute pression (Hg H.P.) jugés nocifs pour l'environnement.

Les remplacer tous?

Le coût n'est pas négligeable (495 €/pièce).

Nous avons donc conclu une convention avec ORES qui a réalisé l'investissement nécessaire (495.000€). Contre un remboursement sur notre facture de consommation de l'éclairage public en maintenant son montant pendant 10 ans.

L'économie ainsi réalisée s'élèvera à plus de 60.000 €/an.

Une bonne opération pour la Ville et pour l'environnement.

Mais aussi pour la sécurité dans nos quartiers vu la qualité en luminosité du nouvel éclairage.

PANNES d'éclairage public

Si vous souhaitez signaler une panne d'éclairage public à ORES, vous devez commencer par relever le numéro qui figure sur la plaquette d'identification du luminaire (423/xxxxx). Ensuite, 2 possibilités s'offrent à vous :

- Via le site <u>www.ores.net</u>: tout en bas de la page d'accueil, sous 'Panne et défaillance' vous trouverez un onglet 'Panne d'éclairage public'
- ▶ Via le numéro de dépannage 078/78.78.00.

Nous vous rappelons que la Ville ne gère pas l'éclairage public, qui relève d'ORES, opérateur du réseau de distribution de l'électricité (et du gaz naturel).

Infrabel : Avis d'enquête publique

La Ville de Tubize vous informe d'un avis d'enquête publique organisée par Infrabel relative à un dossier de passage sous voies à la rue Julien Marsille (Saintes)

Le projet consiste à créer un passage inférieur en dessous du chemin de fer (tunnel avec aménagements de voirie de part et d'autre.

Le dossier (2017/145 – à mentionner dans vos demandes) peut être consulté au Service Urbanisme à l'Hôtel de Ville de Tubize, les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h à 12h.

L'enquête publique est ouverte jusqu'au 5 janvier 2018 à 9h.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- ▶ Par courrier (Grand Place 1 à 1480 Tubize)
- Par téléphone (02/391.39.12)
- Par mail (info@tubize.be).

Vous pouvez également les déposer directement au service Urbanisme (voir ci-dessus)

Pour les réclamations et observations orales, prenez rendez-vous au 02/391.39.56. (Mme Wauters).

Vous pouvez également contacter la Cellule 'Info-riverains' d'Infrabel au 0800/55.000 ou via *info.projets@infrabel.be*.

ENTRETIEN DES VOIRIES EN 2017

SAINTES:

- ► Rue Carade (800 m²)
- ► Rue de la Cure (1400 m²)
- ► Rue de Tubize (4275 m²)

TUBIZE:

- Rue Brison (3930 m²)
- Rue Ferrer (3850 m²)
- Rue du Marais (en partie 300 m²)
- Rue A. Navet (1440 m²)
- ► Rue du Pont Demeur (550 m²)

OISQUERCQ:

Rue de Samme (2025 m²)

CLABECQ:

- ► Rue du Château (550 m²)
- Avenue du Hain (2280 m²)
- Avenue Julien Maréchal (400 m²)
- ► Avenue des Roses (400 m²)

Soit un total de 22 200 m²

RÉFECTION DES TROTTOIRS EN 2017

SAINTES:

- ► Allée des Cavaliers (480 m²)
- Rue Sainte-Renelde (750 m²)
- ► Drève du Laubecq (390 m²)

TUBIZE:

- ► Rue de Bruxelles (1200 m²)
- ► Rue de la Déportation (525 m²)
- Avenue de Mirande (480 m²)
- ► Rue de Mons (1350 m²)
- ▶ Rue de Stimbert (bas 360 m³)
- ► Rue de Stimbert (haut 750 m²)

OISQUERCQ:

Rue de Samme (en partie – 150 m²)

CLABECQ:

- Avenue du Hain (1140 m²)
- ► Avenue Julien Maréchal (240 m²)
- Avenue des Roses (240 m²)

Soit un total de 8055 m²

ETAT CIVIL du 01/09/2017 au 31/10/2017

NAISSANCES

Queiros Matos, Livia 03/09/2017 Poniatowski, Julia 04/09/2017 Badaoui, libril 05/09/2017 Kublik, Maya 05/09/2017 Brunin, Oriane 07/09/2017 Augello, Ariana 07/09/2017 Fleri, Andrea 07/09/2017 Dumont Caudron, Many 08/09/2017 Gonfalone, Gabriella 08/09/2017 Bertrand, Lucas 09/09/2017 Leclercq, Noah 12/09/2017 Huegaerts, Oscar 12/09/2017 Aberyah, Ouanis 13/09/2017 Homan D'hondt. Liam 13/09/2017 Piron, Arnaud 15/09/2017 **El Mimuni**, Mohamed 15/09/2017 Nimy Yowa, Raphaël 18/09/2017 Fernandez Rodriguez, Rafael 19/09/2017 Derdelinckx, Liam 19/09/2017 Coolen, Ivano 19/09/2017 Wüstefeld, Mérédith 20/09/2017 Vanbussel, Batoul-Agnès 20/09/2017 Voyenne, Lucas 22/09/2017 Mokadam, Sorayaa 24/09/2017 Vandeloise, Axel 25/09/2017 Vonckx, Danaé 26/09/2017 Heller, Heyden 26/09/2017 Goossens, Kayleigh 27/09/2017 Chalon, Naël 27/09/2017 **El Youssfi**, Nejma 27/09/2017 Sevens, Antoine 28/09/2017 El Hajioui, Haron 29/09/2017 Delfosse, Tyméo 29/09/2017 Ozturk, Sinan 29/09/2017 Randazzo, Matteo 01/10/2017 **Verpoten**, Lyam 02/10/2017 Hendrickx, Gloria 02/10/2017 Piétrons, Nolan 04/10/2017 Doroscan, Abel 04/10/2017 Stenuit, Ruben 05/10/2017 Murati, Léa 06/10/2017 Renard, Emma 08/10/2017 da Silva Coutinho, Pedro 09/10/2017 Allaoui, Daoud 11/10/2017 Bulut, Hedya 12/10/2017 Herok, Juliette 16/10/2017 Meddah, Mohammed-Amine 17/10/2017 Meddah, Ahmed-Rida 17/10/2017 Bouchta, Amira 18/10/2017 Zetang, Kessy-Kylie 21/10/2017 Van Muylder, Gilles 21/10/2017 Stanemir, Sarah 24/10/2017 Lauria, Liham 26/10/2017 Boton, Elena 27/10/2017 El Amrani, Haroun 27/10/2017 Van Wassenhoven, Thibauld 28/10/2017

DÉCÈS

Brébois, Gabriel Joseph Ghislain19/03/1947 - 01/09/2017)

Benhadi, Chaib (00/00/1947 - 01/09/2017)

Pinese, Vittorino Attilio (08/01/1942 - 02/09/2017)

Vander Straeten, Elise Barbe (16/10/1931 - 06/09/2017)

Aouragh, Fatima (00/00/1925 - 08/09/2017) L'Hoste, Denise (18/05/1922 - 12/09/2017)

Authome, Nicole Jacqueline (24/05/1944 - 15/09/2017)

Faignart, Marthe Bertha (25/06/1925 - 16/09/2017)

Rampelbergh, Josette Léonie Félicie (05/06/1931 - 17/09/2017)

François, Jacques Gaston René (15/05/1946 - 20/09/2017)

Verhoye, Roger Jules (18/03/1937 - 23/09/2017) **Wouters**, Frans (20/09/1924 - 25/09/2017)

Gilquin, Daniel Michel Gérard (07/06/1941 - 29/09/2017)

Michiels, Michel Raoul François (05/01/1945 - 29/09/2017)

Dahmen, Abdel Latif Skander (28/01/1996 - 03/10/2017)

Wyns, Joseph Vital Hubert Ghislain (28/08/1936 - 04/10/2017) Wery, François Henri (13/10/1944 - 06/10/2017)

Vanhassel, Willy François (17/01/1936 - 07/10/2017)

Fontaine, Georgette Hortense Ghislaine (21/10/1929 - 09/10/2017)

De Saint Moulin, Charles Georges Josse (07/04/1939 - 09/10/2017)

Wuyckens, Raymond Antoine (03/07/1944 - 10/10/2017)

De Veylder, Vincent Jean André (05/04/1967 - 13/10/2017)

Pieters, Maggie Louise (16/09/1949 - 14/10/2017)

Di Valentin, Bianca Regina (05/11/1933 - 16/10/2017)

Buttero, Roberto (09/02/1972 - 16/10/2017)

Bausier, Albert Napoléon Joseph Ghislain (20/07/1941 - 20/10/2017)

Grisez, François Marius (30/04/1937 - 26/10/2017)

Dewachter, Marcel Elisabeth Jean (06/02/1942 - 26/10/2017)

Broekaert, Léon Willy (12/07/1934 - 27/10/2017)

Della Montagna, Rosina (25/05/1930 - 27/10/2017)

Gioia, Domenica (24/08/1945 - 29/10/2017)

Duprix, Greta (30/09/1954 - 30/10/2017)

Lebrun, Nelly Jeanne Maria Ghislaine (07/03/1937 - 31/10/2017)

MARIAGES

Denayer, Jordan et Nicaise, Fanny (02/09/2017) Markovic, Dragutin et Todorovic, Darko (08/09/2017)

Glavie, Gérald et Tricout, Myriam (09/09/2017)

De Cort, Cedric et Hemels, Jessica (09/09/2017)

Verbeke, Didier et Gyselinck, Melanie (16/09/2017)

Brisart, Yves et Persoons, Carine (23/09/2017) Beckers, Thierry et Pawlow, Ariane (29/09/2017)

Daspremont, Stéphan et Ricottone, Cinzia (29/09/2017)

Ed-Daâli, Khalid et El Maimouni, Chaima (13/10/2017)

Ritondo, Cataldo et Balti, Fabienne (13/10/2017)

Wagny, Rudy et El Moussaoui, Laïla (27/10/2017)

Sterckx, Yvan et Giacomazzi, Sarah (28/10/2017)

Lesage, Patrick et Leclercq, Anne (28/10/2017)





Conseil communal du 9 octobre

Le Conseil communal du 9 octobre s'est notamment prononcé sur :

- l'accord de projet de fusion «R.app.el» - Ressourcerie de la Dyle
- ► la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2017. Au service extraordinaire, un subside de 25.000 € en capital est inscrit en faveur de l'A.S. Saintoise
- la convention à titre précaire pour l'occupation à titre gratuit d'une partie de la parcelle communale située Chemin Massart par l'association des apiculteurs de Tubize pour une durée de 20 ans
- pour l'exercice 2018, une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques domiciliées dans la Ville. Le taux de la taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 8% de la partie calculée conformément à l'article 466 du code des impôts sur les revenus de 1992, de l'impôt des personnes physiques dues à l'État pour le même exercice. Par ailleurs, 2900 centimes additionnels au précompte immobilier seront perçus pour l'exercice 2018
- une taxe communale sur la délivrance de photocopies ou copies de plans par l'Administration communale:
 - page noir/blanc: 0,15 €
 - page couleur : 0,62 €
 - plan numérisé : 5 €
 - plan copié : 15 €

PROCHAINE SÉANCE

Le Conseil communal se réunit normalement tous les 2^e lundis du mois. La prochaine séance se tiendra à l'Hôtel de Ville le LUNDI 8 JANVIER 2018 à **19 H 30.** L'ordre du jour sera publié sur le site www.tubize.be.

PROCÈS-VERBAUX **DES CONSEILS COMMUNAUX**

Le procès-verbal des Conseils communaux est consultable sur le site www. tubize.be/conseil-communal/ordres-dujour/category/proces-verbaux

Prestation de serment du C.C.J

«Je m'engage à être le représentant de mon école et à participer à l'amélioration du bien-être de ma Ville».

C'est par ces mots, pleins de sens, que les 8 nouveaux jeunes Conseillers de 5^e primaire, récemment élus par leurs camarades de classe ont prêté serment lors du Conseil communal du lundi 13 novembre et ont rejoint les jeunes élus de l'an dernier qui sont maintenant en 6e primaire.





Leur mandat se déroulera sur 2 ans, à raison d'une réunion un mercredi après-midi par mois autour d'un thème ou d'un projet citoyen, touchant de près ou de loin les jeunes et leur vie au sein de notre Ville.

M. Januth, Bourgmestre, M. Monard, Échevin de la jeunesse, et tous les membres du Conseil communal leur ont souhaité une législature pleine de nouvelles rencontres.

MOT DE LA MAJORITÉ PS MR ECOLO







MOT DE L'OPPOSITION



Du calme!...

C'est ce à quoi nous aspirons toutes et tous lors de la traditionnelle trêve des confiseurs!

Après le Marché de Noël suivi du Conseil communal du 11 décembre, les Tubiziennes et les Tubiziens vont quelque peu lever le pied pour mieux savourer cette période de fêtes en famille.

Le moment idéal pour les mandataires de faire le point avant la dernière ligne droite de la mandature!

Échéance redoutée par d'aucuns, le verdict des prochaines élections communales n'effraie aucunement la Majorité PS-MR-Ecolo. Et pour cause : quoi que colportent certains, les réalisations sont nombreuses. Dans tous les domaines. Les précédentes éditions du 1480 vous les ont détaillées par le menu. Tout est loin d'être parfait, nous le savons pertinemment bien.

Et nous nous employons en permanence à remettre notre ouvrage sur le métier.

Les dix mois à venir ne seront pas de tout repos car beaucoup de dossiers arriveront en phase de conclusion.

Aussi tenterons-nous - tant que faire se peut - de causer un minimum de désagréments à la population tubizienne qui ne manque pas de nous témoigner sa satisfaction pour le travail réalisé depuis décembre 2012

Soyez toutes et tous rassurés : la formule de Beaumarchais «La difficulté à réussir ajoute à la volonté d'entreprendre » guide au quotidien l'équipe en place.

Du calme pour chacun(e) d'entre vous : le souhait du Bourgmestre et de son Collège échevinal.

«Être citoyen c'est s'engager pour... la Culture»

La Ville de Tubize offre des activités culturelles qui satisfont nombre de nos concitoyens. Quand on compare avec les autres entités du Brabant wallon, force est de constater que nous restons le petit cousin du secteur alors que nous sommes en pleine croissance sur le plan démographique.

Notre proximité avec Bruxelles crée un sentiment de déséquilibre légitime et bien compréhensible. Une des raisons est sans doute la nature des infrastructures qui les accueillent.

Pourquoi ne pas changer la donne?

L'existence de friches industrielles pourrait servir de support à un projet visant à créer un haut lieu de la mémoire industrielle de la Ville, et ainsi soutenir la promotion de l'art, du théâtre et de la Culture en général. L'aménagement du site « Duferco » de Clabecq doit, dans le cadre de la reconversion, répondre à cet objectif ambitieux

La Ville de Tubize deviendrait ainsi un pôle culturel majeur de la région. Le « RC » vote pour le renouveau d'une ville définitivement culturelle.

Par ailleurs, nous profitons de la date de publication de ce mot pour vous souhaiter à tous de belles et joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année, ainsi qu'une merveilleuse année 2018.

2018 sera le temps... du Renouveau!

Rejoignez-nous via notre page ou notre site www.rctubize.be!

Le «RC».

LE MOT DE L'ÉCHEVIN DE LA COMMUNICATION BOB MONARD

Chères Tubiziennes et chers Tubiziens, Demain, nous vivrons à l'heure des réjouissances de fin d'année.

Nos réveillons, comme le jour de Noël et le jour de l'An, sont toujours propices à des animations aussi originales qu'inhabituelles!

Que ces moments si précieux ne fassent pas l'impasse sur la sécurité qui doit présider à ces moments de liesse : un accident est si vite arrivé.

Merci donc à chacune et chacun d'entre vous de faire montre de la plus grande vigilance dans l'usage des «artifices de joie»: respectez scrupuleusement les dispositions liées à leur maniement et veillez à préserver petits et grands de tout dommage.

Le rédactionnel ci-contre vous détaille toutes les consignes d'usage.

Ce n'est qu'à ces conditions que vous pourrez qualifier votre fête de réussie.

C'est ce que je vous souhaite sincèrement à toutes et tous.



Toute occupation du domaine public doit être demandée à l'Administration communale de Tubize au moyen d'un formulaire officiel à télécharger via le site <u>www.tubize.be</u> (onglet Téléchargements/Location et organisation de festivités) ou nous contacter au 02/391.39.64.

Pour rappel, les formulaires relatifs à des organisations rassemblant de 250 à 500 personnes doivent nous parvenir au moins 1 mois avant l'événement (et au moins 2 mois avant si l'activité rassemble plus de 500 personnes). Merci d'en tenir compte.





FEUX D'ARTIFICE: prudence!

Depuis toujours, les gerbes multicolores des feux d'artifice dans la nuit comme les étincelles d'un «cierge merveilleux» sur un gâteau d'anniversaire ravissent petits et grands! Les réveillons de Noël et de Nouvel An sont des périodes propices à l'utilisation de pétards et de feux d'artifice. Mais attention : un pétard, un «cierge merveilleux», une fusée, une «chandelle romaine» ou tout autre artifice destiné aux particuliers ne sont pas des jouets. Ce sont des produits explosifs qui ne peuvent être mis entre toutes les mains, ni utilisés n'importe où ni dans n'importe quelles conditions. En effet, ils peuvent s'avérer très dangereux si certaines précautions ne sont pas prises avant et pendant leur utilisation. Pour que la fête que vous organisez reste un moment de joie et ne tourne pas au drame, respecter quelques mesures de sécurité s'impose.

Pas n'importe quoi ni n'importe où

N'achetez vos artifices que dans des magasins reconnus et spécialisés qui possèdent une autorisation de vente délivrée par l'autorité locale. Un vendeur sérieux vous conseillera un produit sûr et vous expliquera son fonctionnement. Il peut aussi vous remettre une liste de mesures de sécurité à suivre. La vente d'artifices par des marchands ambulants sur les foires, les marchés et les brocantes est interdite : n'y achetez jamais d'artifices. L'envoi d'artifices par voie postale et service de colis est également interdit. Attention : sovez vigilant si vous achetez via internet car certains produits en vente sont illégaux en Belgique vu le danger qu'ils représentent.

Seuls les artifices appelés « artifices de joie » sont autorisés à la vente aux particuliers. En outre, selon les caractéristiques des produits, certaines restrictions au niveau de l'âge de l'acheteur sont d'application : à partir de 12 ans, à partir de 16 ans ou à partir de 18 ans. De plus, la catégorie de l'artifice ainsi que le marquage CE doivent obligatoirement figurer clairement sur les emballages des artifices que vous achetez.

Concrètement

- Quantités: vous pouvez détenir sans autorisation à concurrence de 1 kg de matière pyrotechnique contenue dans les artifices de joie et/ou de signalisation.
- Achat: vous pouvez uniquement acheter des artifices dans les magasins reconnus et spécialisés qui possèdent une autorisation fédérale. Cette autorisation est délivrée par le Collège communal ou provincial. La vente des artifices par des marchands ambulants sur les foires et les brocantes est interdite.
- Déchets: les restes de feux d'artifice tirés qui ont fonctionné peuvent être jetés avec les déchets ménagers. Mais les feux d'artifice qui n'ont pas fonctionné ou qui ont partiellement fonctionné ne peuvent en aucun cas se retrouver avec les déchets ménagers. Vous devez ramener les feux qui n'ont pas ou partiellement fonctionné chez les détaillants qui vous les ont vendus.



Sécurité en priorité

AVANT LE TIR:

- Informez-vous auprès de l'administration communale ou de la zone de police concernées afin de savoir si le tir d'artifices est autorisé et à quelles conditions.
- Stockez les artifices de joie dans un espace fermé et sec hors d'atteinte des enfants.
- Lisez toutes les notices d'instruction avant la mise à feu d'un artifice quel qu'il soit.
- Choisissez un lieu de tir approprié: une zone bien dégagée, idéalement plate, horizontale et dure, loin des habitations, des véhicules en stationnement et éloignée d'une végétation abondante surtout si celle-ci est sèche.
- En cas de vent fort, annulez le tir de fusées.

PENDANT LE TIR:

- Respectez impérativement les limites d'âge imposées en fonction de la catégorie de produit.
- Tenez les spectateurs à bonne distance du tir
- Mettez les animaux en lieu sûr : les chiens et les chevaux notamment ont peur du bruit engendré par les feux d'artifice et sont effrayés dès les premières déflagrations.
- Prévoyez de l'eau et un extincteur.
- Pour le tireur, pas d'alcool ni avant ni pendant le tir.
- Protégez efficacement vos yeux avec des lunettes de protection.
- Pas de vêtements facilement inflammables comme les vêtements synthétiques (nylon, polyester, microfibre ...).
- Pour le tir des fusées, fixez solidement un tube dans le sol. Placez-y le bâton de la fusée et ne tirez qu'une fusée à la fois. Attendez toujours le départ de la fusée avant d'en placer une autre.
- Stabilisez les batteries en les entourant, par exemple, de blocs lourds. N'allumez les mèches qu'avec un brin allumeur livré par votre fournisseur. À défaut, un cigare ou une cigarette conviennent également. Surtout pas d'allumette ni de briquet : le risque d'allumer la mèche au mauvais endroit est bien réel et vous n'aurez pas le temps de vous écarter.
- Dès qu'une mèche est allumée, éloignez-vous le plus vite possible et tenezvous à bonne distance.
- Ne dirigez jamais un produit allumé vers une personne.
- Allumez toujours les mèches avec les bras tendus.

- N'allumez jamais un artifice au sol (batterie, fontaine, chandelle, etc.) en vous penchant au-dessus du tube.
- Dès que la mèche allumée, ne retournez jamais vers un artifice. En cas de non-fonctionnement, restez à distance pendant au moins 30 minutes.
- N'essayez jamais d'allumer une seconde fois une mèche qui n'a pas fonctionné.

APRÈS LE TIR:

- Éteignez immédiatement les résidus incandescents au niveau du sol.
- Nettoyez la zone de tir.

Accident et/ou brûlure grave?

- ► Faites couler abondamment pendant au moins 15 minutes de l'eau claire et fraîche sur les zones brûlées.
- N'appliquez pas d'onguents et autres produits de ce type sur les brûlures.

- Appelez immédiatement les secours au numéro des urgences 100 ou 112.
- Ou rendez-vous à la permanence du Centre des grands brûlés.

Hôpital militaire Reine Astrid Rue Bruyn 1 1120 Neder-over-Heembeek

Infos complémentaires

S.P.F. Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie

Contact Center:

Tél.: 0800/120.33 (numéro gratuit) E-mail: info.eco@economie.fgov.be http://economie.fgov.be



DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE RÉUSSIES!



LES VOLS DANS LES HABITATIONS

Décembre est le mois au cours duquel on compte le plus de vols. Ils sont facilités en raison des nuits plus longues et des absences fréquentes de leurs occupants.

Les voleurs sont intéressés par les bijoux, l'argent, le matériel informatique et autres smartphones.

Les statistiques révèlent que 2/3 des cambriolages ont lieu pendant l'absence des occupants des lieux.

En plus de la sécurisation mécanique (renfort des portes et fenêtres) et/ou électronique (alarme et vidéosurveillance), voici quelques conseils :

- Commencez par dresser un inventaire de vos objets de valeur avec factures et photos.
- Ne laissez rien à vue, ne déposez pas les cartons de vos nouveaux appareils devant votre logement.
- Fermez portes et fenêtres (oscillo-battants) même pour de courtes absences.
- Donnez une impression de présence : éclairage, rideaux/volets.
- N'abandonnez pas à l'extérieur de votre habitation du matériel qui faciliterait une intrusion (échelle, ...).

Vous pouvez aussi demander la visite du conseiller 'prévention vol' de la Zone de Police Ouest Brabant wallon via le 067/69.75.78 ou

antenne.ittre@policeouestbw.be.

Plus d'infos via www.besafe.be



CAMPAGNE BOB

teurs sous l'emprise de l'alcool et autre produit illicite.

$\textbf{\it Faut-il encore rappeler qu'entre boire et conduire, il faut choisir?}$

Une nouvelle campagne Bob a été lancée au début de ce mois de décembre : la Police organise des contrôles plus ciblés pour traquer les conduc-

Nous vous rappelons qu'un accident sur 7 avec blessé (2 sur 7 les nuits de weekend) est dû à l'alcool.

N'oubliez donc pas de désigner votre Bob avant que la fête commence. Pour des routes en toute sécurité, Bob ne boit pas d'alcool!



Depuis 2012, le centre de Tubize est en zone de stationnement à durée limitée.

L'objectif? Offrir une plus grande rotation des places de parking à proximité des commerces et lutter contre les voitures ventouses qui occupent un emplacement toute la journée.

Les riverains des rues concernées ont eux la possibilité d'acheter une carte de riverain à 25 € en se présentant au Service Recette, munis du certificat d'immatriculation du véhicule et de leur carte d'identité.

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR LA SITUATION ACTUELLE:

- La proximité de la gare et l'absence d'un parking S.N.C.B. font que les navetteurs cherchent à stationner aux limites de la zone et privent ainsi les riverains de stationnement.
- Le détenteur d'une carte de riverain ne trouve pas souvent de place dans sa rue et se voit donc verbalisé s'il stationne dans une rue voisine.

MODIFICATIONS:

- Élargissement de la zone bleue à un rayon censé décourager les navetteurs.
- ▶ Zone bleue divisée en 4 poches permettant aux détenteurs d'une carte de riverain de stationner dans une rue autre que la leur mais située dans la même poche.
- Possibilité pour un ménage d'acquérir une 2^e carte de riverain.

Il est à noter que la Ville de Tubize est en contact avec la S.N.C.B. pour la création d'un parking navetteurs.

PARKINGS GRATUITS À DISPOSITION AU CENTRE-VILLE :

- Rue de l'Industrie « dit Brenta » (seule la 1^{re} partie est en zone bleue).
- Rue de Scandiano.
- ► Rue du Perroquet.

FONCTIONNEMENT DES ZONES BLEUES

- ▶ Tous les jours, excepté le dimanche▶ De 9 à 18 h
- 2 h maximum avec un disque de stationnement
- Sans limitation de durée pour les riverains en possession d'une carte de riverain / pour les détenteurs d'un cyclomoteur ou d'une carte P.M.R.

NOUVELLES RUES EN ZONE BLEUE

Rue Albert 1er, rue des Forges, rue Ternard, rue de la Croisette, rue Gabrielle Petit et rue Vandermeulen

ZONE BLEUE changement!



ZONE BLEUE N°I :

rue de la Déportation jusqu'au n°154 ainsi que le parking du cimetière (utilisé par des voitures ventouses, mobilhome, caravanes,...), rue Eugène Germeau, rue Alexandre Navet, rue Vandermeulen, la partie locale de la voirie de la rue des Forges à partir du n°70 jusqu'à la rue de la Déportation.

ZONE BLEUE N°2:

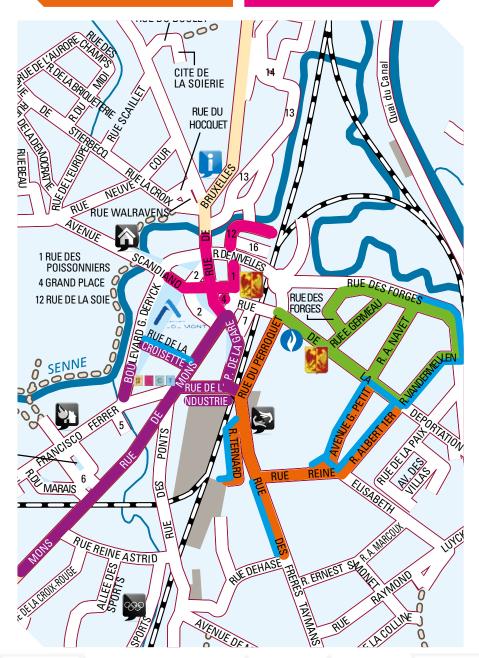
rue Gabrielle Petit, rue Albert 1er, rue Reine Elisabeth jusqu'au croisement avec les rues Albert 1er et Gabrielle Petit, rue des Frères Taymans jusqu'au n°149, rue Ternard et rue du Perroquet.

ZONE BLEUE Nº3:

rue de Mons, chaussée de Mons jusqu'au croisement avec la rue Papleux, rue de l'Industrie, Plateau de la Gare, les 4 premières rangées du parking Brenta, rue de la Croisette, Boulevard Georges Deryck (uniquement le stationnement en épi sur la place face au Centre culturel).

ZONE BLEUE Nº4:

 rue de Bruxelles, avenue de Scandiano entre le Boulevard Georges Deryck et la rue de Bruxelles, Grand Place, rue des Poissonniers, rue de la Soie.





Collaboration en République Démocratique du Congo

Dans un reportage diffusé dans le journal télévisé de la R.T.B.F. du dimanche 5 novembre 2017, lors du lancement de l'opération 11.11.11, un de nos concitoyens, Edwin de Boevé, a été mis à l'honneur. Nous avons voulu en savoir un peu plus sur sa personne, son association Dynamo International et la mission que cette organisation s'est donnée et ce plus particulièrement en R.D.C.

Qui est Edwin de Boevé?

Edwin de Boevé, marié, père de 3 enfants, vit à Saintes depuis plus de 30 ans. Il est actuellement le Directeur de Dynamo International.

Dynamo International

C'est un réseau de travailleurs sociaux de rue issus de 51 pays tant du Nord que du Sud. Cette association a pour objet social la coopération au développement dans la thématique des droits de l'enfant et plus précisément dans les domaines concernant les enfants et les jeunes de la rue, l'éducation et le travail social de rue, le développement communautaire et la prévention de l'exclusion sociale, la protection de l'enfance et l'insertion socio-professionnelle.

Mission: la protection des enfants en situation de rue en R.D.C.

Certaines des activités mises en œuvre par Dynamo International et le C.A.T.S.R. (Comité d'Appui au Travail Social de Rue) ont été appuyées par des habitants de Saintes. En effet, tout au long des années, la population saintoise s'est mobilisée pour apporter un soutien matériel et/ou Par exemple, l'union de football saintoise a offert généreusement plusieurs équipements de foot (T-shirts et shorts) qui ont été distribués aux enfants de la rue que ce soit en R.D.C. ou à Haïti. De même, la 35° RP (unité scoute) participe chaque année à l'opération 11.11.11, en vendant calendriers, livres de recettes, cartes postales au profit de Dynamo International.

D'autres habitants ont donné des vêtements, jeux, livres, etc. «Ces collaborations amicales donnent un sens à mon travail quotidien, et me conforte dans l'idée que la solidarité n'est pas un terme galvaudé » nous dit Edwin de Boevé.

Si vous voulez soutenir leurs actions et celles de tous leurs collègues travailleurs sociaux de rue en R.D.C., n'hésitez pas à faire un don matériel ou financier. Il n'y a pas de « petits » dons et TOUS les dons sont utiles.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Veuillez consulter le site de Dynamo International <u>www.dynamoweb.be/dynamo_international/fr/</u> ou directement son Directeur, Edwin de Boevé <u>edwin@travailderue.org</u>.



UN SERVICE GRATUIT POUR LES VICTIMES DE LA ROUTE



«La vie ne tient qu'à un fil»... Un grave accident de la route confronte brutalement les personnes impliquées à cette réalité.

À l'occasion de la journée mondiale du souvenir des victimes de la route qui a été célébrée le 19 novembre, le Ministre wallon de la Sécurité routière Carlo Di Antonio a rappelé que la Wallonie a mis en place un service entièrement dédié aux personnes touchées par un accident de la route.

Depuis près de 3 ans, l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (A.W.S.R.) vient ainsi en aide aux victimes de la route et leurs proches : les victimes désemparées peuvent être accompagnées dans leur 'parcours du combattant' par l'équipe de l'A.W.S.R. composée de psychologues et de juristes. Elles seront orientées vers les services/personnes adéquates (400 dossiers ont déjà été pris en charge).

Les victimes et leurs proches peuvent joindre le service via le 081/82.13.21 ou *infovictimes@awsr.be*.

www.victimesdelaroute.be.

MON PLAN D'URGENCE



Dans le cadre de la grande campagne Inforisques 2016-2019, le S.P.F. Intérieur lance une mini-campagne « Préparez-vous ».

Afin de réagir rapidement en situation d'urgence, il est important d'être bien préparé. Connaissez-vous les meilleurs moyens d'évacuer votre maison? Savez-vous chez qui aller lorsque vous ne pouvez plus rentrer chez vous momentanément? Savez-vous comment couper rapidement le gaz et l'électricité?

En consultant le site <u>www.monplandurgence.be</u> ou en visionnant la vidéo via <u>https://www.youtube.com/watch?v=hqEwJRCZpSU</u>, vous pourrez élaborer votre propre plan d'urgence à placer dans un lieu stratégique de la maison.









"J'AURAI EN 2030"

RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE AVENIR

WWW.**EUROPAEXPO**.BE

+32 4 224 49 38

LIEGE GUILLEMINS TGV STATION

23/09/2017 > 03/06/2018











































Thé dansant du C.C.C.A.

Le dimanche 26 novembre, le Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A.) vous a donné rendez-vous à l'Académie de musique pour son traditionnel thé dansant.

Un invité surprise est venu faire un petit coucou ... Mandarines et bonbons ont fait la joie des petits et des grands.

Le «Miami Show» a su, comme à son habitude, mettre l'ambiance et a permis aux couples de pratiquer avec énormément de plaisir valses, tangos, twist et autres danses. Le goûter réparateur en milieu d'après-midi a permis à chacun de reprendre des forces.

15° COLLECTE de JOUETS dans les parcs à conteneurs

Le samedi 21 octobre 2017 et pour la 15^e année consécutive, l'1.B.W. (Intercommunale du Brabant wallon) et nos Échevins ont invité les enfants et leurs parents à déposer les jouets dont ils n'ont plus d'utilité dans un des 17 parcs à conteneurs de la Province.

Ces jouets connaissent maintenant une deuxième vie puisqu'ils ont été remis à divers partenaires qui en ont fait bénéficier les enfants «défavorisés» (Saint-Nicolas, maisons d'accueil, garderies, etc.).

Cette collecte a été l'occasion de sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la prévention des déchets et du réemploi. Le message que nous souhaitons faire passer est simple : « avant de jeter, pensez à réutiliser! ».



Comité de Jumelage RÉUNION DE TRAVAIL

Cette année, notre ville sœur de Mirande a accueilli la réunion de travail des Comités de Jumelage pour élaborer le planning des échanges pour 2018.

Après la participation de nos amis français et allemands au Marché de Noël à Tubize, nous accueillerons en mars des étudiants d'un lycée de Mirande qui viendront travailler quelques jours dans des commerces tubiziens.

Des délégations diverses prendront également part aux différentes activités comme les Fêtes de l'Europe (le 28 avril à Tubize, le 5 mai à Mirande et le 13 mai à Korntal-Münchingen), la HobaFäschd (les 9-10 juin à Korntal-Münchingen), ... sans oublier divers échanges scolaires, sportifs et culturels.

Nous vous rappelons que tous ces échanges ne sont possibles que grâce à votre collaboration. En effet, il est de tradition de loger nos amis chez l'habitant. Nous faisons donc appel à votre hospitalité: s'il vous est possible de loger une ou plusieurs personnes lors de certains échanges, nous vous demandons de nous communiquer vos coordonnées via jumelage@tubize.be ou au 02/361.39.61.

N'hésitez pas non plus à consulter notre page **f** www.facebook.com/Jumelage-Tubize





Journée sports et détente des SENIORS

Le mardi 24 octobre, nous avons dorloté nos Seniors! En effet, c'était la «journée sports et détente», rendez-vous biannuel et convivial des plus de 55 ans.

Durant la matinée, ces dames et ces messieurs se sont vus offrir un cours de gymnastique douce créé sur mesure, afin d'améliorer ou de travailler leur condition physique, souplesse, coordination et force. Il y avait également un cours d'art floral, des jeux de mémoire ainsi qu'une initiation à la cuisine marocaine.

Après un lunch, un cours de biodanza en salle leur a permis d'assouplir leurs muscles, de se vider la tête et de se détendre. Certains ont parcouru l'entité tubizienne et d'autres ont découvert le tennis de table. Les dames ont

> pu participer à la création d'un photophore.

Le Collège communal remercie les participants, le C.C.C.A. pour la tenue du bar et les ouvriers communaux pour leur aide logistique.



www.tubize.be

Le rendez-vous est

Commémorations patriotiques

De nombreuses manifestations patriotiques se sont déroulées début novembre, l'occasion d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont combattu pour sauvegarder nos libertés, qu'ils aient été militaires ou civils, combattants, résistants et/ou déportés.

Par ailleurs, les associations d'anciens Combattants ont sensibilisé les enfants le 10 novembre en organisant les devoirs de mémoire avec les classes de 5^e et 6^e primaires des écoles de l'entité.

Nous remercions chaleureusement les associations patriotiques pour l'organisation de ces hommages et pour leur travail de mémoire afin que la Flamme du Souvenir continue à circuler chaque année dans les rues de notre Ville et à brûler dans nos cœurs!





Journée de l'arbre

Célèbre est le dicton « à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine »! Fêtée le 25 novembre, cette journée devrait permettre au jardinier n'importe quelle plantation sans risque et avec l'assurance d'une parfaite réussite.

L'Échevine de l'Environnement n'a pas failli à la tradition. Elle vous a donné rendez-vous à la Place Émile des Grées du Lou: fruitiers et arbustes d'ornement ont été distribués pendant que la viorne était mise à l'honneur.

Activités pour petits et grands n'ont pas manqué: balade nature organisée avec l'O.T.P., distribution de sacs en jute, compost, fabrication de fusains à partir de différentes essences d'arbres pour les plus petits...





Marché de Noël

Fidèle à la longue tradition germanique des Marchés de Noël, celui de Tubize recrée au cœur de la cité du Betchard l'esprit si particulier, chargé de magie et de féérie des fêtes de Noël. Avec le concours de son Conseil Communal des leunes et de ses nombreux chalets de bouche et d'artisanat. le



TIR À L'ARC : jeunes champions à Tubize

Le club «Les Flèches Unies» s'est distingué lors du championnat de Belgique en septembre à Hotton en décrochant la médaille d'or dans la catégorie Junior, la médaille d'argent dans la catégorie Pupille et la cinquième place dans la catégorie Benjamin.

Rendez-vous les 24 et 25 mars 2018 pour une compétition nationale organisée par ce club tubizien.





AGENDA

DÉCEMBRE

Du 22 décembre au 7 janvier La Cité des Enfants.



Mercredi 27 décembre à 14h et à 16h30

Chizuko, par la Compagnie Fouchtra, à l'Espace Marionnettes de Tubize (rue Carade 1A à Saintes). Théâtre d'ombres à partir de 3 ans. 0473/72.74.59 ou marionnettes@scarlet.be

JANVIER

- Mercredi 3 janvier de 10 h à 12 h Anim'Actions à la bibliothèque de Tubize, pour les 4-9 ans. Inscriptions obligatoires au 02/391.39.15
- ▶ **Jeudi 4 janvier à 10 h Doudou it yourself** à la bibliothèque de Tubize. Création d'une poupée marotte pour les 5-9 ans. *Inscriptions obligatoires au 02/391.39.15*
- ► Lundi 8 janvier à 19h30 Conseil communal à l'Hôtel de Ville.
- ➤ Jeudi II janvier à 20h «0/40 ans». Spectacle d'Olivier Benoit au Centre culturel. 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- Samedi 13 janvier à 10 h 30 Café lecture à la bibliothèque de Clabecq. 02/391.39.15
- Samedi 13 janvier à partir de 14 h 'Special Kids' à l'église protestante évangélique (rue des Forges 147). 0483/18.14.95
- ► Lundi 15 janvier à 20h Népal de Katmandu au Mustang. Exploration du monde au Centre culturel. 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- Vendredi I9 janvier de I7h à 18h30

D'Lire de Mots. Atelier d'écriture pour les 10-13 ans à la bibliothèque de Tubize. *Inscriptions obligatoires au 02/391.39.15*

- ► Samedi 20 janvier à 10 h 30 Sam d'Histoires à la bibliothèque de Clabecq. 02/355.33.35
- Mercredi 24 janvier à 14 h Mercred'Histoires à la bibliothèque de Clabecq. 02/355.33.35
- ► Vendredi 26 janvier à 18 h 30 Club lecture (pour adultes) à la bibliothèque de Tubize. 02/391.39.15
- Samedi 27 janvier à ¶h Les histoires contées pour tout-petits. Formation aux contes, pour tous, par Béatrice Maillet. 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ Dimanche 28 janvier à 16 h Spectacle des professeurs de l'Académie (rue de Stimbert 41). 02/355.40.00
- ▶ Dimanche 28 janvier à 15 h Le Buis. Assemblée générale du Cercle royal horticole suivie d'une conférence de M. Wasterlain, à la salle Gynkgo. 067/21.07.56 ou www.crht.be

FÉVRIER

▶ Du 2 au 18 février Patinoire sur glace.



- ► Samedi 3 février à I4h Tubi'Games on Ice au Stade Leburton. 02/355.55.39
- Dimanche 4 février à partir de 8h Marche ADEPS des Roses noires, au départ du stade Leburton. 0478/33.00.97 ou guy.cullus@skynet.be

▶ Vendredi 9 février de 17h à

- **18 h 30 D'Lire de Mots.** Atelier d'écriture pour les 10-13 ans à la bibliothèque de Tubize. *Inscriptions obligatoires au 02/391.39.15*
- Mercredi I4 février de I0h à I2h Anim'Actions à la bibliothèque de Tubize pour les 4-9 ans. Inscriptions obligatoires au 02/391.39.15

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez présenter votre association ou voir figurer vos organisations dans ce bulletin, contactez le service Communication au 02/391.39.61 ou via

service.communication@tubize.be (sous réserve de place disponible merci de votre compréhension).

Le prochain exemplaire du bulletin communal sera distribué le 16 février 2018. Les articles doivent **impérativement rentrer avant le lundi** 8 ianvier 2018 (Sous risque de pon-publication)

8 janvier 2018 (sous risque de non-publication), mais il serait prudent de réserver votre emplacement dès à présent.

- ➤ Mercredi I4 février à I9h Une St Valentin différente : Tellement l'Amour! Cinéma, musique et danse au Centre culturel. 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- Samedi 17 février à 10 h 30 Café lecture à la bibliothèque de Clabecq. 02/391.39.15
- ➤ Dimanche 18 février à 10h
 La culture des piments, poivrons
 et aubergines. Conférence de M.
 Vantomme organisée par le Cercle
 royal horticole à l'Hôtel de Ville de
 Tubize. 067/21.07.56 ou www.crht.be
- ► Mardi 27 février de 9h à I3h Un Job à ta Porte





CUISINE DE BRASSERIE

ET DU TERROIR

PROCHAINEMENT: nouvelle terrasse avec ses apéros de la brasserie, musique et cocktails

Plat du **Q**80

MERCREDI SOIR Petits os à volonté €18

JEUDI SOIR Steak irlandais frites, salade

GRANDE SPÉCIALITÉ

PAVÉ de la Brasserie 700GR 2 couverts. 900GR 2 couverts. 1KG200

de 2 à 3 couverts

Ouvert de 11h à 22h30 et fermé lundi et dimanche soir Rue de la Filature, 3 (ancien site Fabelta) 1480 TUBIZE - 02/355 29 00





Rue de Bruxelles 11 - TUBIZE

Votre agence immobilière de proximité. Notre but... Atteindre le vôtre!

02/355.02.79 - <u>info@immobme.be</u>

ESTIMATION GRATUITE - PEB GRATUIT

IPI 506 917

www.immobme.be

IPI 507 629



Vous cherchez une aide-ménagère ?

Home Shine Titres-services

«Qualité & confiance, la réponse à vos besoins» Nous pouvons nous rendre chez vous

afin de remplir les formalités

Nous vous proposons une aide-ménagère professionnelle et de confiance sélectionnée par nos soins et selon vos critères (jours, heures, ...) pour seulement 8,10€/h*



0486 75 55 85 | www.homeshine.be



